



Nicolas HULOT, ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le 26 juin 2017

Communiqué de presse

Bilan météorologique et hydrologique avant l'été : Préserver les usages prioritaires de l'eau

Avec un déficit pluviométrique depuis septembre 2016 et un épisode de canicule précoce, le ministère de la Transition écologique et solidaire va donner très prochainement des consignes aux préfets pour suivre l'évolution de la situation et prendre les mesures nécessaires pour préserver les usages prioritaires de l'eau comme l'alimentation en eau des populations.

Réunie il y a quelques jours par le ministère, la commission de suivi hydrologique du Comité National de l'Eau relève des précipitations insuffisantes depuis l'été 2016 pour recharger les niveaux des eaux souterraines et alimenter normalement les rivières.

Si les dernières pluies du mois de mai ont été favorables à de brèves augmentations des débits des rivières, celles-ci n'ont pas été suffisantes pour un retour aux valeurs normales pour la période. Les températures élevées ont accentué l'assèchement des sols, notamment dans les Hauts-de-France et une partie de la région Grand-Est. Pour autant, l'évolution de la situation reste fortement dépendante de la pluviométrie à venir.

Dans ces conditions, il convient d'inviter chacun à agir pour préserver les usages prioritaires. Soumis ou non à des mesures de restrictions, chacun d'entre nous peut maîtriser sa consommation d'eau dans ses usages quotidiens grâce à des gestes simples : privilégier les douches aux bains, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, installer des équipements sanitaires économes en eau...

Si 25% de la consommation d'eau en France relève de la sphère domestique, 50 %, concentrée sur le printemps et l'été, relève de la sphère agricole. Une mobilisation de tous, y compris des agriculteurs sur l'irrigation est nécessaire dans les zones où des restrictions sont déjà prévisibles. Les organismes uniques de gestion collective (OUGC), qui répartissent les quotas entre les irrigants, pourront dès cette année être force de proposition auprès des préfets en identifiant les mesures à privilégier pour un juste équilibre des usages.

Au 26 juin 2017, 38 départements ont déjà mis en œuvre des mesures de restriction des usages de l'eau.

Retrouvez en ligne :

[- le détail des arrêts de restriction d'eau sur le portail propluvia](#)

[- le bulletin de suivi hydrologique du mois de juin](#)

[- la rubrique « Sécheresse, soyons vigilants ! »](#)

- le communiqué de presse

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)